



Foire aux questions – Deuxième trimestre 2006

1. La CIBC est en avance sur son objectif visant des réductions des frais de 250 M\$ avant la fin de 2006. Prévoyez-vous établir un autre objectif?

Nous sommes en bonne voie d'atteindre notre objectif d'effectuer des réductions annuelles des frais de 250 M\$ avant la fin de 2006, et même de prévoir des économies en raison de la vigueur du dollar canadien.

À la fin de l'année, nous mesurerons nos progrès par rapport à notre objectif stratégique d'obtenir un ratio médian FAI au sein de notre groupe de pairs du secteur, et déterminerons si un autre objectif est approprié.

Si un autre objectif s'avérait nécessaire, nous l'annoncerons à ce moment-là, en tenant compte de notre ratio dépenses/revenus par rapport à celui des autres grandes banques canadiennes.

2. Est-ce que le fait de mettre l'accent sur la réduction des dépenses compromet la croissance des revenus?

Notre initiative de productivité est sur le point de faire de la CIBC une organisation plus efficace et efficiente.

Nous pensons que les mesures que nous prenons pour rationaliser l'organisation contribueront à la croissance des revenus.

Dans notre grille de pointage équilibrée, aux pages 6 et 7 de notre Reddition de comptes annuelle 2005, nous avons exposé les grandes lignes de nos paramètres financiers qui incluent un objectif de croissance du résultat par action dilué de 10 % par année, en moyenne, au cours des trois à cinq prochains exercices.

Nous continuons de croire qu'il s'agit d'un objectif raisonnable et que notre croissance des revenus fera un apport important à l'atteinte de notre objectif.

3. Vous avez, ce trimestre, perdu une part de marché dans plusieurs de vos activités de détail. Que faites-vous pour améliorer votre performance?

Maintenir et accroître les parts de marché est un volet important en vue de permettre à la CIBC d'atteindre une croissance durable et concurrentielle.

Prêts hypothécaires à l'habitation : Nous continuons de détenir la seconde part de marché en matière de prêts hypothécaires à l'habitation. Notre part de marché a subi les répercussions d'un changement de préférence des consommateurs, des taux hypothécaires variables vers des taux hypothécaires fixes, et de certains taux très concurrentiels dans ce secteur. Nous possédons un bon pipeline et notre part de marché devrait demeurer solide.



Cartes : Nous continuons de détenir la plus grande part du marché tant au titre de l'encours qu'au niveau des volumes d'achat. Nous maintenons l'accent sur l'équilibre entre notre part de marché et la limitation des pertes sur prêts. Au T2, nous avons réduit notre provision générale pour pertes sur créances de 25 M\$ pour tenir compte des améliorations du profil de crédit de ce portefeuille.

Prêts personnels : La baisse de part de marché enregistrée au chapitre des prêts à la consommation découle de notre stratégie visant à réduire la croissance de notre portefeuille de prêts non garantis et à favoriser une croissance vigoureuse de nos prêts garantis, notamment pendant que nous recentrons nos activités de gestion des risques dans ce secteur.

Fonds communs de placement : Nous continuons de bénéficier de mouvements nets de trésorerie positifs vers nos fonds à long terme. Les revenus ont été également assez stables, nos rachats les plus importants ayant été effectués sous forme de fonds du marché monétaire. Pour accroître notre part de marché, nous nous sommes concentrés sur deux secteurs : la distribution et le rendement des placements. En ce qui a trait à la distribution, nous avons intensifié et recentré nos activités de gros, notamment à l'égard de nos canaux de la CIBC. Quant au volet rendement des placements, nous avons amélioré nos processus de placement en mettant l'accent sur le processus de recherche et l'établissement du portefeuille. Nous avons également effectué des changements visant les sous-conseillers de plusieurs fonds clés. Bien que nous soyons confiants que les changements apportés accroîtront l'efficacité de l'entreprise à plus long terme, il faudra un certain temps pour que les répercussions des mesures prises se manifestent dans nos résultats.

Pour résumer, la Banque CIBC croit que le rendement sur des parts de marché robustes est conforme à la réalisation des mesures financières présentées dans notre grille de pointage équilibrée.

4. a) Les pertes sur prêts à la consommation ont fléchi sensiblement durant le trimestre. À quoi cela est-il dû? Constatez-vous des progrès découlant des mesures prises pour réduire les pertes sur prêts dans ce portefeuille?

Pour la période de six mois terminée le 30 avril, le ratio des pertes sur prêts de la CIBC (défini comme les provisions pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations bancaires, nets des conventions de revente) s'est établi à 46 points de base.

Nous continuons de prévoir un ratio des pertes sur prêts se situant dans la moitié inférieure de notre fourchette cible à moyen terme de 50 à 65 points de base, avec 80 % environ de nos provisions spécifiques pour pertes sur créances imputables au portefeuille des prêts à la consommation.

Notre principal défi se situe toujours au niveau du secteur du crédit de détail.



Comme nous l'avons mentionné antérieurement, nous avons pris un certain nombre de mesures pour modifier le profil de risque du portefeuille de prêts non garantis. Nous sommes encouragés par les signes avant-coureurs de progrès, puisque nous constatons dans les comptes nouvellement acquis une réorientation vers des prêts de meilleure qualité.

Les mesures prises pour réduire le profil de risque et changer la composition des activités vont de l'avant et produisent les nouvelles émissions de prêts de qualité recherchées dans ces portefeuilles.

À l'heure actuelle, 51 % de nos prêts personnels sont garantis contre 47 % il y a six mois.

Toutefois, nous demeurerons prudents pour le reste de l'exercice et ne prévoyons pas une amélioration des pertes sur prêts aux particuliers en 2006.

Nous ne nous attendons pas non plus à ce que les reprises et les recouvrements au chapitre des entreprises se maintiennent au niveau que nous avons connu ce trimestre et au cours des derniers exercices.

b) Pourquoi avez-vous effectué une reprise de 25 M\$ de votre provision générale pour pertes sur créances?

Nous utilisons une approche axée sur des modèles pour calculer la provision générale.

Nous examinons régulièrement le niveau et la méthodologie de la provision générale avec nos vérificateurs externes et les organismes de réglementation et nous nous attendons à ce que cette provision fluctue en fonction de l'importance et de la qualité de nos portefeuilles.

Nous avons réduit la provision générale ce trimestre principalement pour tenir compte de l'amélioration des taux de pertes dans le portefeuille des cartes. Nous sommes à l'aise avec le niveau actuel de la provision générale pour pertes sur créances.

5. Comment le contexte des taux à la hausse affecte-t-il les revenus de paiement anticipé de vos activités de prêts hypothécaires à l'habitation?

Avec des taux à court terme à la hausse, nous prévoyons continuer d'assister à une pondération plus marquée des prêts hypothécaires à taux fixe dans les nouvelles ventes.

Les frais de paiement anticipé sont difficiles à prévoir : certains clients de prêts hypothécaires à taux variable pourraient régler leur solde plus rapidement lorsque les taux augmentent, alors que d'autres n'en auraient pas la possibilité en raison des paiements minimums plus élevés à effectuer.

Après compensation du coût lié à la rupture de financement, les frais de paiement anticipé ne représentent pas une part importante des revenus hypothécaires.



6. a) Pourquoi les résultats des Services bancaires d'investissement ont-ils été aussi faibles?

Le rendement de nos Services bancaires d'investissement au second trimestre a été principalement poussé par le choix du moment et les mouvements des opérations.

Au Canada, les activités de Marchés mondiaux demeurent très solides.

Aux États-Unis, nous misons sur des secteurs cibles où nous avons une expertise et une expérience éprouvées. Ces marchés sont très concurrentiels et nous sommes toujours en quête d'une amélioration graduelle de nos activités.

Notre pipeline est actif et, bien qu'il soit toujours difficile de prévoir la clôture des opérations, les perspectives relatives aux activités de fusion et d'acquisition sont encourageantes, et ce tant au Canada qu'aux États-Unis.

6. b) Comment vos activités aux États-Unis se sont-elles comportées au T2?

Les activités de la Banque aux États-Unis ont continué de produire des bénéfices au T2, malgré des revenus en baisse dans chacune des entreprises américaines par rapport au trimestre précédent.

Nous continuons de détenir un certain nombre d'entreprises solides aux États-Unis :

- Notre Groupe financement immobilier a conclu d'autres opérations importantes au T2.
- Le revenu cumulatif de Services de banque d'affaires est de 81 M\$ et devrait être du même ordre pour la seconde moitié de l'exercice.

Nous continuons de privilégier les créneaux du marché où nous avons de l'expertise ainsi que le potentiel de rentabilité le plus solide.

Nous prenons des mesures correctives à l'égard des entreprises moins performantes et continuons de gérer la réduction des dépenses, ce qui est conforme à l'objectif de la CIBC d'améliorer la productivité.

7. Pourquoi les activités de titrisation ont-elles été aussi faibles ce trimestre par rapport aux niveaux d'activité des trimestres précédents?

Il y a des coûts et des avantages rattachés à la titrisation et nous rapprochons ces coûts et avantages aux autres instruments de financement à notre disposition.

Voici quelques-uns de ces avantages :

- Diversification des sources de financement
- Les répercussions favorables sur les ratios de capital en raison de l'actif pondéré en fonction du risque plus faible



Chaque opération comporte ses propres conditions et nous évaluons chaque opération séparément et par rapport au niveau global de nos activités de titrisation.

Nous avons été particulièrement actifs sur le marché de la titrisation l'an dernier alors que les conditions des opérations étaient favorables, avec des prix «tout compris» inférieurs à l'occasion à nos coûts de financement au bilan.

La titrisation demeure une option de financement à notre disposition et nous continuerons d'en étudier les avantages et les coûts dès que d'autres occasions se présenteront pour ce faire.

8. Quelle relation existe-il entre les 69 M\$ pris en compte comme revenus au titre des opérations de banque d'affaires et les 11 M\$ de pertes provenant des titres de placement?

Les 69 millions de revenus au titre des opérations de banque d'affaires (page 7 de l'Information financière supplémentaire) se composent de 74 M\$ de gains, de 22 M\$ de distributions, partiellement compensés par des radiations et des coûts de financement de 27 M\$.

La majorité des gains de 74 M\$ provenaient de fonds d'actions de sociétés privées. Celles-ci se composent généralement de sociétés en commandite. Aussi, en raison des normes comptables, le revenu pris en compte provenant de ces instruments particuliers est comptabilisé sous «Autres revenus».

Les 23 M\$ de distributions sont indiqués à la ligne Gains (pertes) sur valeurs du compte de placement (page 3 de l'Information financière supplémentaire). Toutefois, ce chiffre est contrebalancé par d'autres radiations touchant des titres de même qu'un peu de financement de trésorerie, lequel est réévalué au prix du marché.

9. Il a eu ce trimestre une augmentation du dividende, qui est passé de 0,68 \$ à 0,70 \$. Avez-vous eu besoin de l'approbation du BSIF pour cette augmentation? Envisagez-vous de nouvelles augmentations?

Oui, la déclaration d'un dividende le 1^{er} juin 2006 a nécessité l'approbation du BSIF.

L'article 79 de la Loi sur les banques interdit à une société de verser des dividendes au cours d'un exercice donné sans l'autorisation du BSIF si, le jour où le dividende est déclaré, le total de tous les dividendes déclarés pour l'exercice dépasse le total du bénéfice net depuis le début de l'exercice et le bénéfice net non réparti, tel qu'il est défini par le BSIF, des deux exercices antérieurs.

Nous maintenons notre engagement envers notre objectif de verser 40 à 50 % de nos bénéfices sous forme de dividendes. Selon le résultat net de notre T2, ce versement se situe dans la partie inférieure de notre fourchette cible.



Note sur les énoncés prospectifs

À l'occasion, la CIBC fait des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois en matière de valeurs mobilières, y compris dans ces Q et R, dans des dépôts auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations concernant les activités, les secteurs d'activité, la situation financière, la gestion des risques, les priorités, les cibles, les objectifs permanents ainsi que les stratégies et perspectives de la CIBC pour 2006 et les exercices subséquents. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme «croire», «prévoir», «compter», «estimer» et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de la volonté de la CIBC, influent sur les activités, le rendement et les résultats de la CIBC et de ses secteurs d'activité et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où la CIBC est en exploitation, dont des modifications dans les lois canadiennes réglementant les institutions financières et des modifications réglementaires américaines visant les entreprises étrangères inscrites à la cote d'une bourse américaine; les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; l'évolution des lois fiscales; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme sur les activités de la CIBC; les catastrophes naturelles; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires aux activités de la CIBC; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information fournie à la CIBC par ses clients et contreparties; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les fluctuations des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où la CIBC mène ses activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; la capacité de la CIBC à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir ses canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus qu'elle en tire; les changements des habitudes des clients en matière de dépenses et d'économies; et la capacité de la CIBC à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre évidemment pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur les énoncés prospectifs de la CIBC. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois qu'il ne leur soit accordé une confiance démesurée. La CIBC ne s'engage à mettre à jour aucun énoncé prospectif des présentes Q et R ou d'autres communications.